

Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Conseiller communal,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 19 juin 2023 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de
Mons, 61 à 6220 Fleurus**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 29 mars 2023 - Contrat d'études entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation énergétique de la Maison des Jeunes de Fleurus - Approbation de l'attribution.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 29 mars 2023 - Mise en place d'un système de téléphonie IP cloud, maintenance des équipements liés et services de gestion du nom de domaine Fleurus.be - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 29 mars 2023 - Acquisition de licences et migration des boîtes mails vers Microsoft 365 - Approbation de l'avenant 2.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 05 avril 2023 - Location et entretien de vêtements de travail - Tarifs 2022-2025 - Approbation de l'attribution.**
5. **INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion du Comité de Concertation entre la Commune et le C.P.A.S., tenue le 10 mai 2023.**
6. **INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion du Comité de Concertation entre la Commune et le C.P.A.S., tenue le 22 mai 2023.**
7. **INFORMATION - Délégation du contreseing du Directeur général, pour certains documents, à un responsable de Département.**
8. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
9. **INFORMATION - Courriel adressé par l'intercommunale BRUTELE S.C. - Suivi du processus de cession de la participation des Communes associées de Brutélé à Enodia.**
10. **"Crédit Hypothécaire O. Bricoult" S.A. - Assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2023 – Décision à prendre.**
11. **Intercommunale CENEO S.C. - Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2023 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**

12. **ECETIA Intercommunale S.C. - Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2023 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
13. **S.C. "TIBI" – Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
14. **Intercommunale I.G.R.E.T.E.C. S.C. - Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2023 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
15. **Plan de relance wallon - Appel à projets 2023 - Aménagement de trois sites nature dédiés au VTT - Décision à prendre.**
16. **Achat de matériaux électriques - Tarifs 2024 à 2027 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
17. **Camionnette plateau "Permis B" pour le Service des Cimetières - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
18. **Matériel informatique : pcs, portables, tablettes, workstations, ups, racks serveurs, racks telecom et micro rack - Recours à la centrale de marchés de la Province de Hainaut - Approbation de l'adhésion au marché - Dossier 2022-018 - Catalogue V1 - Décision à prendre.**
19. **PATRIMOINE - Acquisition, par la Ville de Fleurus, d'un terrain sis à WANFERCEE-BAULET, rue Edouard Baillon - Accord sur le prix - Décision à prendre.**
20. **Dénomination de nouvelles rues - Quartier "Renaissance" - Décision à prendre.**
21. **COMMERCE - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et Monsieur Gilles MEERT (Entreprise "Ma Bulle"), dans le cadre du Marché des Producteurs locaux qui se tiendra les 07 juillet, 04 août et 1er septembre 2023 - Approbation - Décision à prendre.**
22. **VIE ASSOCIATIVE - Contrat de sous-traitance de données à caractère personnel, entre la Ville de Fleurus à l'A.S.B.L. "HEPPIGNIES PANAMA", en vue de la célébration des jubilaires et de la mise à l'honneur des 30 plus anciens habitants d'Heppignies, pour l'année 2023 – Décision à prendre.**
23. **VIE ASSOCIATIVE - Contrat de sous-traitance de données à caractère personnel, liant la Ville de Fleurus à l'Association "Wangenies 2.0", en vue de la célébration des jubilaires du village, lors de la Ducasse de Wangenies – Décision à prendre.**
24. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Association de Fait "Les Associations Patriotiques de l'Entité de Fleurus", dans le cadre des commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**
25. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**
26. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et la S.R.L. "Sys Concept", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**
27. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Club "Kangoo Jump", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**

28. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Agence de gardiennage "VRANCKX SECURITY", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**
29. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Food-truck "Belge Attitude", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**
30. **AFFAIRES PATRIOTIQUES - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Food-truck "The Waffle", dans le cadre de l'organisation des festivités et commémorations du 21 juillet 2023 - Décision à prendre.**
31. **Diverses factures - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Ratification - Décision à prendre.**
32. **Personnel communal – Convention de synergie entre la Ville de Fleurus et le C.P.A.S. de Fleurus - Approbation - Décision à prendre.**
33. **Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Compte 2022 – Décision à prendre.**
34. **Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Compte 2022 – Décision à prendre.**
35. **Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Compte 2022 – Décision à prendre.**
36. **Fabrique d'église Saint-Joseph du Vieux-Campinaire à Fleurus – Compte 2022 – Décision à prendre.**
37. **Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Compte 2022 – Décision à prendre.**
38. **Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2023 – Erratum – Décision à prendre.**
39. **Décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation – Renforcement de la gouvernance et de la transparence, dans l'exécution des mandats publics, au sein de structures locales et supra-locales et de leurs filiales – Rapport de rémunération 2023 - Exercice 2022 – Décision à prendre.**
40. **C.P.A.S. de Fleurus – Compte de l'exercice 2022 – Approbation – Décision à prendre.**
41. **Règlement redevance sur l'occupation de chalets lors du marché de Noël – Décision à prendre.**
42. **Vie Associative - Règlement communal et financier relatif à l'occupation de chalets lors du Marché de Noël organisé par la Ville de Fleurus - Mise en place d'une redevance - Modification - Approbation - Décision à prendre.**
43. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan, dans le cadre de la remise des prix de l'Athénée Royal Jourdan, le 06 juillet 2023 – Approbation - Décision à prendre.**
44. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" - Fixation définitive des modalités de l'appel à candidatures, en vue de la désignation d'un·e Directeur·rice d'Académie, dans un emploi vacant - Décision à prendre.**

45. **Petite Enfance - Journée "Place aux Enfants" du 21 octobre 2023 – Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et l’Athénée Royal Jourdan – Approbation – Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

46. **Personnel communal – Sanctions Administratives Communales - Désignation d'un Agent constatateur – Décision à prendre.**
47. **Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites en cas de maladie ou d’infirmité (mi-temps médical – 30 jours), à accorder, du 22 mai 2023 au 20 juin 2023, à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d’acte.**
48. **Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites en cas de maladie ou d’infirmité (mi-temps médical – 30 jours), à accorder, du 01 juin 2023 au 30 juin 2023, à un maître d’anglais, à titre définitif – Prise d’acte.**
49. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un cinquième temps, dans le cadre d’un congé parental, du 28 août 2023 au 27 avril 2025, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d’acte.**
50. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un mi-temps, du 28 août 2023 au 25 août 2024, à accorder à une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d’acte.**
51. **Enseignement fondamental – Prolongation du congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d’un cinquième temps, du 28 août 2023 au 25 août 2024, à accorder à une institutrice primaire – Prise d’acte.**
52. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, du 16 mai 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant (périodes accompagnement personnalisé) - Décision à prendre.**
53. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, du 16 mai 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 09 P/S, dans un emploi vacant (périodes de reliquats et d'accompagnement personnalisé) - Décision à prendre.**
54. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, du 23 mai 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 10 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
55. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice maternelle, du 22 mai 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
56. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, du 16 mai 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 01 P/S, dans un emploi vacant (Périodes FLA - Français Langue d'Apprentissage) - Décision à prendre.**
57. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, du 23 mai 2023 au 07 juillet 2023, à raison de 14 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

58. Enseignement fondamental - Ratification de la décision du Collège communal du 24 mai 2023, portant sur l'accord d'un congé pour motif impérieux d'ordre familial, les 25 et 26 mai 2023, à une institutrice primaire, à titre définitif, dans les écoles communales de la Ville, à raison de 24 P/S - Décision à prendre.
59. Enseignement fondamental communal - Nomination, à titre définitif, d'une Directrice d'écoles, à raison de 24 P/S, à partir du 08 juillet 2023 - Décision à prendre.
60. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Démission de fonctions, à raison de 6 P/S, d'un professeur de formation musicale, à titre définitif – Régularisation administrative – Prise d'acte.

FLEURUS, LE 07/06/2023

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Laurent MANISCALCO



Loïc D'HAEVER